

Vos références utiles

Titulaire du contrat :

NO FRILLS SAS

Référence client :

DOSS-133700

Référence contrat :

CNT-21-110892

Référence point de livraison (PDL) :

50012680227639

Site et adresse de consommation :

125 RUE CANEBIERE 13001 MARSEILLE 01

Puissance(s) souscrite(s) / atteinte(s) :

HPH : 170 kVA / 0 kVA

HCH : 170 kVA / 0 kVA

HPE : 170 kVA / 63 kVA

HCE : 170 kVA / 46 kVA

Structure tarifaire :

C4 4 classes - BTSUP4

NO FRILLS SAS

123 Canebière

13001 MARSEILLE 01

Pour répondre à vos questions

ENERCOOP

TSA 60039

75927 PARIS CEDEX 19

09 70 68 07 63 (prix appel local)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

(hors jours fériés)

@ service-client.entreprise@enercoop.org

www.enercoop.fr

Une panne du réseau électrique?

Enedis (anciennement ERDF)

09 726 750 13

Appel non surtaxé

Pour tout savoir sur vos démarches, vos droits, les économies d'énergies possibles, contactez le service d'information des pouvoirs publics :

Énergie-info

0 800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe)

www.energie-info.fr



Synthèse de votre facture

(détaillée au verso)

Mois de livraison concerné: Mai 2023

Consommation 2863,6 €

Abonnement 294,54 €

Prestations / Services 0 €

Total H.T.T. (Hors Taxes, contributions et TVA) 3158,14 €

Total Taxes et contributions 56,35 €

Total Hors TVA 3214,49 €

Total TVA 642,9 €

Dont TVA à 20 % sur 3214,49 € 642,90 €

Total TTC 3857,39 €

Reste à payer des factures précédentes 0 €

Montant prélevé à
compter du :
26/06/2023

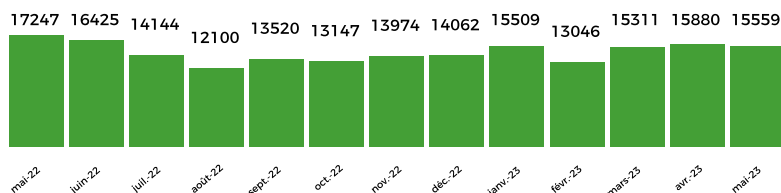
3857,39€

Date limite de paiement :
26/06/2023



Historique de votre consommation

(en kWh)



Index relevé



Vos prochaines étapes

Votre prochaine facture vous sera adressée à compter du 08/07/2023

Votre prochain relevé de compteur est planifié pour le : 08/07/2023



Conseils malins pour maîtriser votre énergie

Vous retrouvez les solutions proposées par Enercoop pour vous aider à réduire votre consommation d'électricité sur : enercoop.fr, rubrique : la maîtrise de l'énergie



Talon de règlement

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte suivant :

Montant : 3857,39 €

Date : 26/06/2023

BIC : BNPAFRPPXXX

IBAN : FR7630004006330001025488042

Titulaire : CHRISTENSEN

Référence Unique du Mandat : CNT-21-110892/20210908

Référence de facture : NATLAC23-02743174

Référence Contrat : CNT-21-110892



Détail de votre facture

Offre : Enercoop 2021 Type de contrat : Enercoop 2021 - C4 - BTSUPCU4 Référence de compteur : 042136003667

Consommation	Début index	Fin index	Mode	Quantité consommée	Prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Période du 09/05/2023 au 08/06/2023								
- Consommation Heures Pleines Hiver	130500	130500	Réel	0 kWh	0,215 €/kWh	0,00 €	20 %	0,00 €
- Consommation Heures Creuses Hiver	33726	33726	Réel	0 kWh	0,1986 €/kWh	0,00 €	20 %	0,00 €
- Consommation Heures Pleines Eté	99552	112418	Réel	12866 kWh	0,185 €/kWh	2380,21 €	20 %	2856,25 €
- Consommation Heures Creuses Eté	28134	30827	Réel	2693 kWh	0,1795 €/kWh	483,39 €	20 %	580,07 €
- Certificat de capacité Heures Pleines Hiver	130500	130500	Réel	0 kWh	0,02182 €/kWh	0,00 €	20 %	0,00 €
- Certificat de capacité Heures Creuses Hiver	33726	33726	Réel	0 kWh	0,0014 €/kWh	0,00 €	20 %	0,00 €
- Certificat de capacité Heures Pleines Eté	99552	112418	Réel	12866 kWh	0 €/kWh	0,00 €	20 %	0,00 €
- Certificat de capacité Heures Creuses Eté	28134	30827	Réel	2693 kWh	0 €/kWh	0,00 €	20 %	0,00 €
TOTAL Consommation						2863,60 €		3436,32 €
Abonnement d'électricité	Début période	Fin période		Quantité	Prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Abonnement	08/06/2023	07/07/2023		30 Jours	9,81783 €/jour	294,54 €	20 %	353,45 €
TOTAL Abonnement						294,54 €		353,45 €
Services, prestations Enedis, frais Enercoop	Début période	Fin période		Quantité	Prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Durée de dépassement Seuil Bas	09/05/2023	08/06/2023		0	10,52HEURE	0,00 €	20 %	0,00 €
TOTAL Services, prestations et frais						0,00 €		0,00 €
Taxes et Contributions				Quantité	Taux ou Prix unitaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)				221,47 €	21,93 %	48,57 €	20 %	58,28 €
Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE)				15559 kWh	0,0005 €/kWh	7,78 €	20 %	9,34 €
TOTAL Taxes et contributions						56,35 €		67,62 €
TOTAL TTC								3857,39 €

Abonnement, services,
consommation
3158,14 €

+

Taxes, contributions,
TVA
699,25 €

-

Acomptes déjà
versés
0 €

➔ 100 % renouvelable

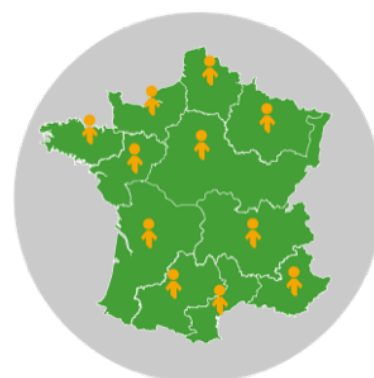
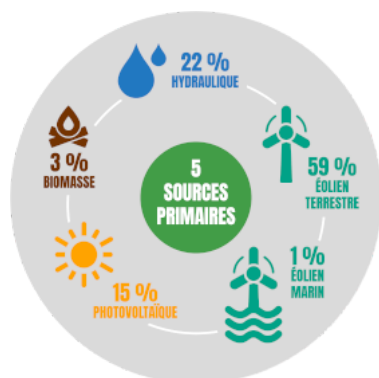
Enercoop vous garantit une production d'électricité issue d'énergies 100 % renouvelables en contrats directs avec les producteurs

➔ 100 % coopératif

Enercoop est une coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Deux tiers de ses clients en sont sociétaires

➔ 100 % local

Le réseau Enercoop est composé de 11 coopératives qui couvrent l'ensemble du territoire *, au plus près des projets durables et citoyens de vos régions



*Hors entreprises locales de distribution

En 2021, les garanties d'origine utilisées pour certifier l'offre de fourniture d'électricité 100% renouvelable se répartissent comme suit : 22% hydraulique - 59% éolien terrestre - 1% éolien marin - 15% solaire photovoltaïque - 3% biomasse (installations situées en France métropolitaine). 38% de ces garanties d'origine ont été acquises aux enchères (art. L 314-14-1 du code de l'énergie). Les estimations d'émissions de gaz à effet de serre pour 2021 peuvent être consultées sur le www.enercoop.fr (Mentions légales - Mix énergétique).

➔ Informations diverses

- Il est possible d'agir pour réduire votre consommation électrique. Consultez le site : www.ademe.fr
- Plus d'informations sur les effets positifs des énergies renouvelables sur l'environnement : www.enercoop.fr
- Les tarifs d'Enercoop sont non-réglementés. Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs sur www.enercoop.fr.
- Les prix TTC comprennent les taxes locales dépendant des départements et des municipalités, la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) et la TVA.
- Tout retard de paiement entraîne l'application de frais de pénalité prévus aux conditions générales de vente (Particuliers : une pénalité de 1,5 fois le taux d'intérêt légal, sans que cette pénalité ne puisse être inférieure à 7,50€ TTC). Aucun escompte pour paiement anticipé.
- Si prévu au contrat, pour les puissances inférieures ou égales à 36kVA, en cas de trop-perçu d'Enercoop, les remboursements < 50€ sont reportés sur la facture suivante, sauf si le Client demande expressément le remboursement. Les remboursements au-delà de ce montant sont effectués dans un délai de quinze jours à compter de l'émission de la facture ou de la demande du client.